

22 février 1935

Une nouvelle attitude des Ilotes

Forces morales et confiance

Pendant trois mois, les Ilotes furieux de sentir derrière nous l'opinion de tout le pays ont essayé, fidèles à leur perpétuelle habitude d'agents provocateurs et d'indicateurs, de nous pousser aux solutions de violence. Ils nous ont reproché comme une faute d'en appeler du Haut-Commissaire mal informé au Haut-Commissaire mieux informé. Ils nous ont tous les jours invités, pour défendre notre point de vue, à descendre dans la rue. Toutes leurs divagations de ces derniers temps sont là pour le prouver.

Mais il y a aujourd'hui quelque chose de changé. Les doctrinaires de la soumission ont senti le mépris intégral et total dans lequel ils étaient tenus et les voilà partis sur un Appel aux Libanais. Les Ilotes, qui jusqu'à hier s'étaient fait protéger par les forces de police, s'adressant aujourd'hui au pays, prétendent le mettre en garde contre la tentation d'une aventure et l'invitent à éviter les solutions de violence ou de demi violence. Mais pour cela, quelqu'un avait-il besoin d'eux ?

Il est plaisant de trouver dans la bouche de ces thuriféraires l'aveu que la situation actuelle pourrait suggérer à certains des « solutions de désordre et d'envisager des moyens de violence ».

Il est plaisant de les voir s'apercevoir aujourd'hui seulement d'un « conflit entre le Mandat et le pays. » et de découvrir, le jeudi 21 février c'est-à-dire seulement après que M. Caland soit devenu le régisseur du monopole, que « le pays traverse une crise morale et politique, une phase particulièrement critique, une crise morale d'une exceptionnelle gravité ».

Nous sommes un peu loin, on le voit de la soumission aveugle et telle est la force du mouvement actuel, telle est la profondeur et la justesse des revendications libanaises que ceux-là mêmes qui ironisaient lourdement sur l'éventualité d'un élargissement de toutes nos libertés se voient forcés aujourd'hui de les admettre ; que ceux-là mêmes qui poussaient il y a quelque temps des cris de putois devant ce qu'ils appelaient pompeusement « l'immixtion du spirituel dans le temporel » en sont réduits aujourd'hui à vouloir interpréter le sentiment du Patriarce maronite et déclarent « que la confiance patriarcale est une force morale énorme. »

On n'avait jamais assisté à un aussi brusque revirement. Vingt-quatre heures et la régie du monopole concédé au groupe constitué par la « Compagnie libano-syrienne des Tabacs », héritière de la fameuse Régie auront suffi à opérer ce miracle. La vérité est qu'il est impossible, même à un Ilote, de pouvoir ignorer aujourd'hui l'état d'esprit du Libanais et l'irrésistible vague de fond qui réclame la modification du régime actuel.

Quant à la violence, elle n'a jamais été dans notre ligne de conduite, personne parmi les Libanais n'y a pensé, si profondes qu'aient été les déceptions.

Il serait même particulièrement lâche de penser à la violence au moment où M. Mallarmé, de retour d'Algérie, jette un cri d'alarme et au moment où M. Peyrouton, Résident en Tunisie, a déclaré en fermes propres : « Si la France n'intervient pas, la Tunisie est perdue ». A ce moment, il importe que nous donnions, au Liban l'exemple d'un loyalisme envers la France qui, pour être digne, n'en sera pas moins irréprochable. C'est donc dire à quel point il est criminel de pouvoir imaginer une solution de violence ou de demi-violence.

Une fois de plus, c'est aux forces morales que nous demanderons d'encourager en nous et de prouver à la France les marques de l'attachement indéfectible qui lie notre sort au sien. Et c'est en ces forces, et en ces forces seulement, que les Libanais doivent puiser des motifs de patience et d'espoir.